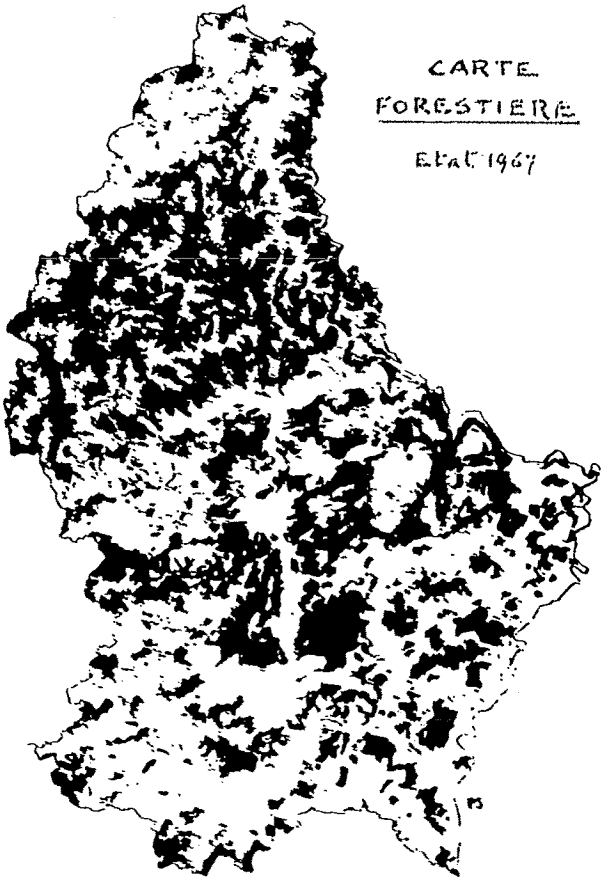
NOTICE STATISTIQUE SUR L'IMPORTANCE ET LA NATURE DE LA FORÊT LUXEMBOURGEOISE

par Robert FABER

La notice ne traite pas de l'aspect phytosociologique; elle s'abstient également de considérations sur les rôles de protection et de récréation de la forêt. Seules y figurent les indications sur la densité du boisement ainsi que sur l'importance et la répartition de ses trois aspects, soit de la futaie feuillue, du taillis et de la plantation résineuse.

Les données chiffrées sont de l'année 1972; elles ont été fournies par le Service des Statistiques Forestières.

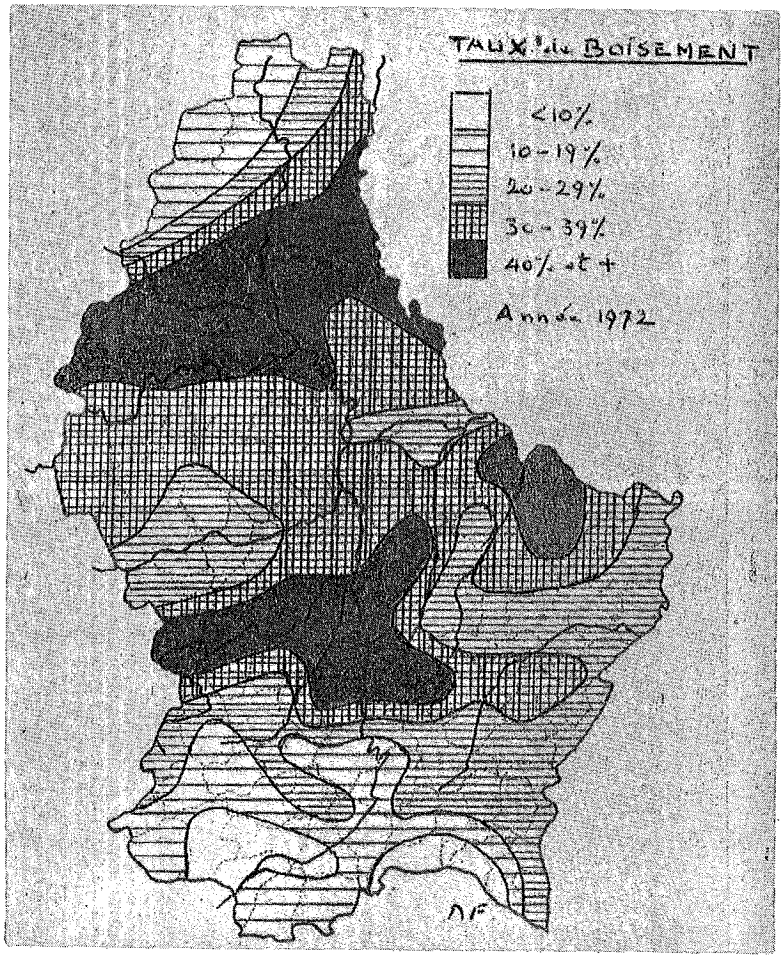


La carte forestière ci-dessus a été dressée par le Service de l'Aménagement des Bois, d'après la couverture aérienne de l'année 1967.

*

Il y a toujours des concitoyens qui, en parlant des beautés du paysage luxembourgeois, évoquent l'ancien « Département des Forêts »; ils abusent, puisque cette dénomination était due à la richesse forestière des cantons wallons.

Le TAUX de BOISEMENT moyen est actuellement de 31%. Selon la carte dressée à l'initiative du comte de Ferraris, il a peu changé depuis deux siècles: il semble avoir légèrement



diminué au Bon-Pays, et augmenté de quelques pourcents au nord de l'Ardenne.

La forêt a été reléguée aux terrains impropres au labourage et au pâturage, c'est-à-dire aux fortes pentes et aux sols physiquement mauvais, trop secs ou trop lourds. Ainsi, le relief tourmenté de l'Oesling moyen et méridional est fortement boisé; il en va de même du Grès liasique dont les pentes et les sols sableux sont hostiles à l'agriculture. Par contre, les régions faiblement accidentées et les terrains limoneux sont très déboisés.

La commune de Mecher, au canton de Wiltz, possède avec 55% le taux de boisement le plus élevé; Sanem, au canton d'Esch, est, avec 5%, la commune la plus déboisée.

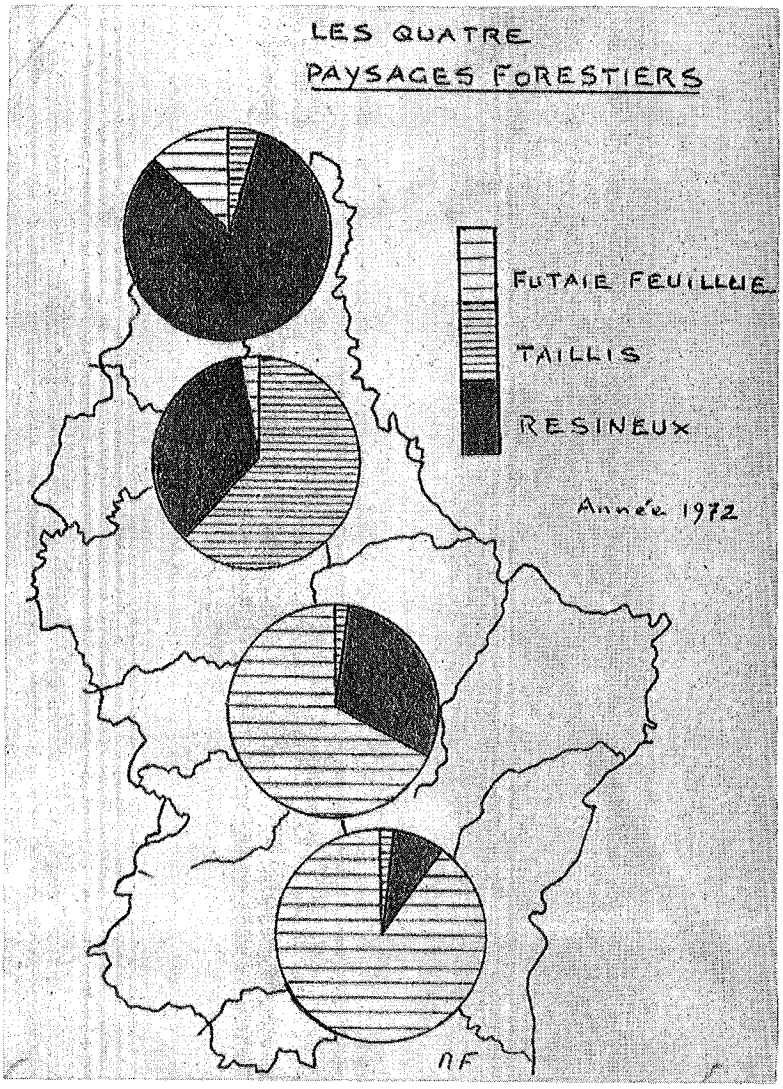
La SURFACE BOISÉE par TÊTE D'HABITANT est, en moyenne, de 23 ares, mais l'écartement de part en part est large: Les gens d'Esch-sur-Alzette ainsi que ceux de Luxembourg peuvent jouire chacun de 1 are de bois, tandis que chaque habitant de la commune de Mecher a 309 ares à sa disposition.

Il va sans dire que la carte ci-dessus est la représentation des rapports entre les différentes densités de la population et celles du boisement. L'écart le plus étendu va donc de la commune fortement peuplée et peu boisée à la commune riche en forêts et pauvre en hommes.

*

La FUTAIE FEUILLUE, se régénérant par semences, est la formation végétale naturelle de nos régions: Sans l'intervention humaine, elle occuperait tout le territoire, sauf peut-être quelques éperons rocheux et quelques petits marais.

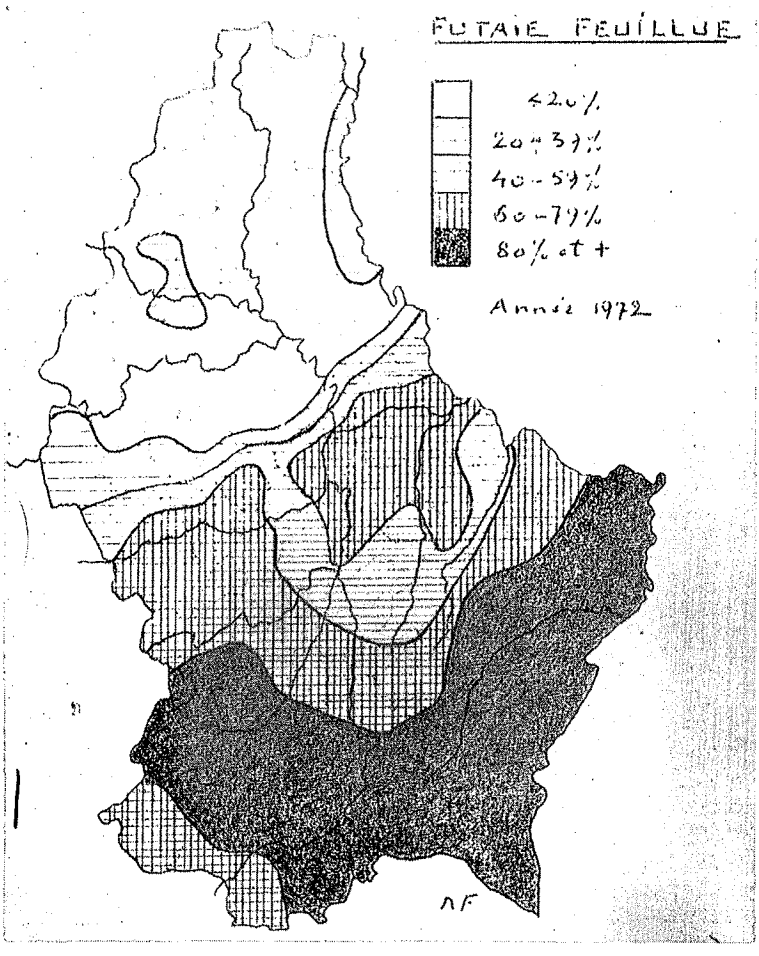
En Ardenne, la futaie feuillue a été éliminée en grande partie, depuis de longues générations, par la pratique de l'essartage; au Bon-Pays, elle est en train de perdre du terrain en faveur des plantations résineuses. Elle n'occupe plus que 49% de la superficie boisée du Pays. L'écart de part en part de cette moyenne est appréciable: 3% à la commune de Wilwerwiltz, et 96% à la commune de Biwer.



De par le Pays, la composition de la futaie feuillue varie notablement suivant le milieu naturel: Il y a la hêtraie montagnarde du plateau ardennais, la hêtraie riche en chêne et en charme des vallées de l'Oesling central et méridional, la hêtraie uniforme du Grès, les chênaies à charme des collines marneuses ou argileuses, la hêtraie variée des sols calcaires

et, localement, la forêt de ravin avec grand-érable, frêne et autres essences feuillues.

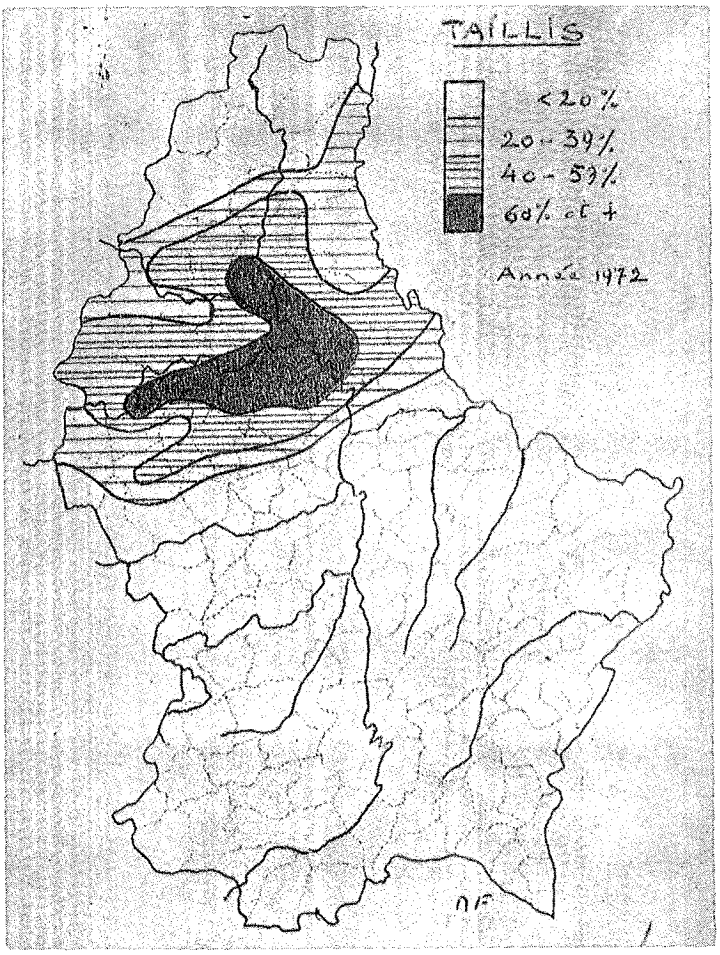
*



Le BOIS TAILLIS est régénéré ou, plus exactement rajeuni végétativement, par rejets de souche ou drageons. Ce régime est très vieux. Dans les terres pauvres, nos ancêtres pratiquaient le sartage, c'est-à-dire la culture agricole intermittente sur brûlis. A partir du 18e siècle, avec l'essor de l'industrie du cuir, les essences primitives du taillis, tels le genêt, le bouleau, le sorbier des oiseleurs, le coudrier, le tremble, le charme, furent remplacées artificiellement par le chêne, en

vue de la production de l'écorce à tan. Ces « haies à écorce » étaient également soumises à l'essartage.

Depuis le début du 20e siècle, notre agriculture peut se passer, grâce à l'emploi des engrais chimiques, de l'exploitation



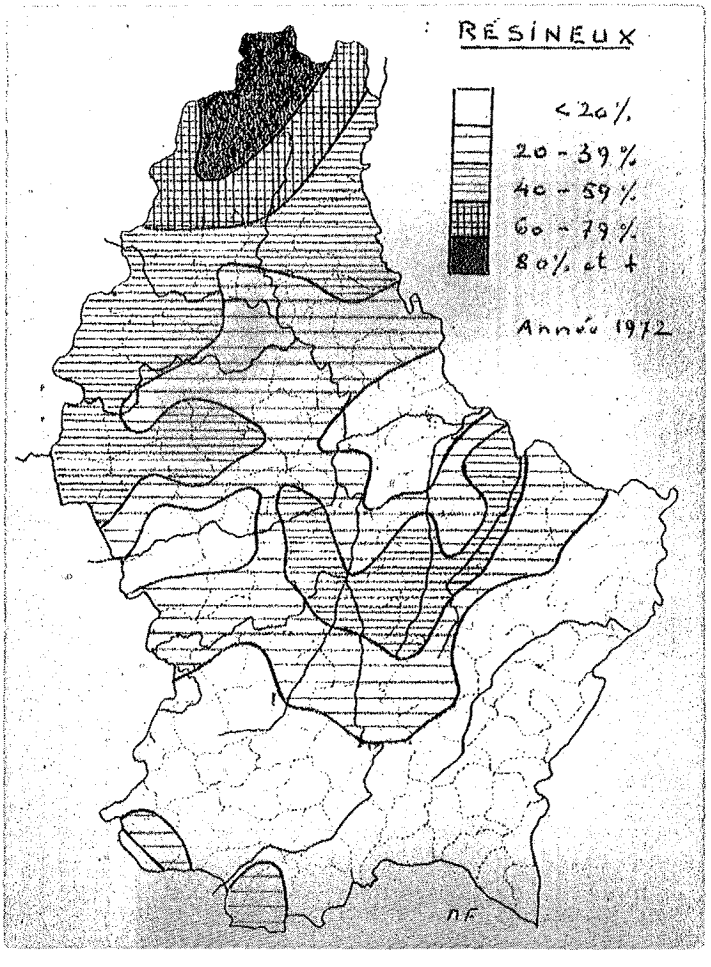
sur brûlis; en outre, la pratique de l'écorçage est devenue peu rentable, de sorte que les haies sont en disparition, soit par enrésinement, soit par défrichement.

Le taillis occupe encore 19% de notre superficie boisée. Il est majoritaire au centre-sud de l'Oesling, mais très rare au

nord où il n'a jamais prospéré à cause de la basse température estivale; il a presque entièrement disparu du Gutland.

*

Les seules gymnospermes autochtones, l'if et le genévrier commun, sont attrayantes mais sans importance numérique ni économique. Il n'en est pas de même des PLANTATIONS RÉSINEUSES, composées d'essences introduites; elles sont en faveur auprès des sylviculteurs à cause de leur frugalité et de leur croissance rapide.



La culture intense des conifères a débuté vers 1850 par le boisement des landes à genêt et à callune du nord de l'Ardenne, ainsi que par le repeuplement des vides dans les hêtraies du grès de Luxembourg surexploitées par la carbonisation. Depuis la dévalorisation des haies à écorce et des bois feuillus, l'enrésinement ne cesse de progresser. Il atteint, en ce moment, 32% de la superficie forestière.

C'est au nord du Pays que les plantations de conifères sont les plus nombreuses: dans la commune de Troisvierges, par exemple, elles occupent 82% des sols boisés. Ce fait résulte de l'enrésinement des landes et, sans doute, de l'effet favorable du climat montagnard sur la croissance de l'épicéa. Sur le grès, elles ont été introduites dans un tiers des terrains forestiers. Elles restent encore clairsemées dans les régions à sols argileux ou calcaires, car les feuillus avec leurs morts-bois y sont vigoureux, et le climat relativement doux désavantage l'épicéa; dans la commune de Biwer, par exemple, il n'y a que 3% de résineux.

Le pin sylvestre était le conifère le plus répandu, il y a un siècle; aujourd'hui, c'est l'épicéa qui occupe la première place.

*

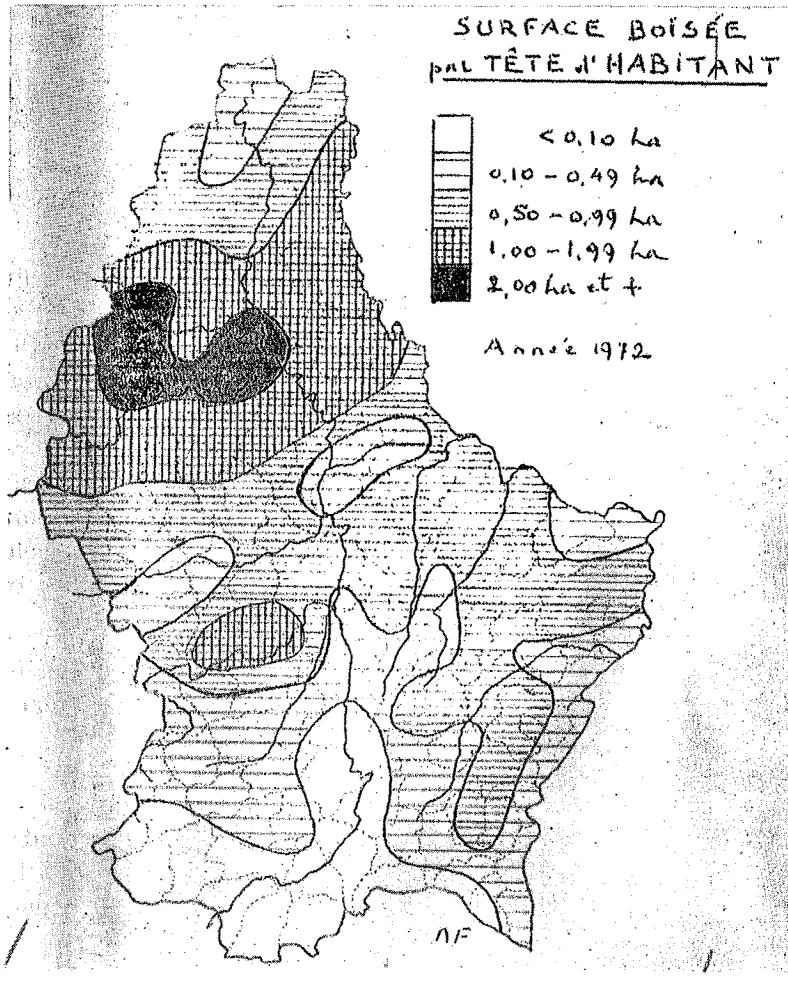
On peut distinguer, sans entrer dans les détails, quatre PAYSAGES FORESTIERS, suivant la proportion dans laquelle la futaie feuillue, le taillis et les plantations résineuses sont associées.

Les quatre graphiques de la carte ci-contre constituent un échantillon représentant la situation forestière en 1972 aux communes suivantes: Weiler-la-Tour, Mersch/Berdorf, Bourscheid/Wilwerwiltz et Troisvierges.

Le Bon-Pays possède deux paysages forestiers:

La futaie feuillue riche en chêne avec très peu de résineux, sur les collines argileuses et calcaires, et

la futaie de hêtre avec de nombreuses plantations d'épicéa ou de pin, sur les sols gréseux. Ces paysages occupent, en gros, 35% et 30% de la surface forestière du Pays.



Les deux paysages forestiers de l'Ardenne sont:

La haie à écorce entrecoupée de plantations résineuses aux formes géométriques, sur les pentes de l'Oesling méridional et central, et,

au nord et au nord-ouest, les sombres pessières avec des restes de l'ancienne hêtraie.

Ces deux types occupent environ 25% et 10% de la surface forestière du Pays.